



## Assemblée Générale de "Fou de basson" 2017

Vous êtes conviés à l'Assemblée générale de l'Association "Fou de basson", qui se tiendra :

**lundi 1er mai 2017 à 11h au gîte de l'Agapanthe, à Manteyer (05)**

### Ordre du jour :

Rapport moral  
Bilan d'activités  
Rapport financier  
Approbation du budget prévisionnel  
Renouvellement du conseil d'administration

Si vous souhaitez vous présenter au CA, merci d'envoyer votre lettre de candidature avant le 25 avril 2017 au Président de l'Association, Pierre Cathelain.

par mail : [cathelain.pierre@orange.fr](mailto:cathelain.pierre@orange.fr)

ou par courrier : Association Fou de basson chez Mr Pierre Cathelain – 22 rue Antonin Perrin – 69100 Villeurbanne

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2017 peuvent participer à l'Assemblée Générale.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-dessous un formulaire de vote par procuration.

Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix et permettre que le quorum soit atteint ce jour-là.

Merci de le faire parvenir à Pierre Cathelain avant le 25 avril 2017

---

### Pouvoir

Je soussigné(e) .....

membre de Fou de Basson, à jour de ma cotisation **2017**

donne pouvoir à : .....

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du 01 mai 2017

Fait à ..... le .....

Mention manuscrite : "**bon pour pouvoir**"

**signature**